



POITOU  
CHARENTES

## S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

## Etats financiers 2017

sgen-cfdt-poitou-  
charentes.fr

SYNDICAT GENERAL DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE PUBLIQUE,  
DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
POITOU-CHARENTES  
21 BIS RUE ARSENE ORILARD – 86000 POITIERS  
05.49.88.15.82  
poitou-charentes@sgen.cfdt.fr

Les états financiers du Sgen-CFDT Poitou-Charentes se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et clos le 31 décembre 2017 par les données suivantes :

<b>Total du Bilan</b>	27 930 €
<b>Produits d'exploitation</b>	25 352 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	2 223 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du Sgen-CFDT Poitou-Charentes.

## 1. Faits majeurs de l'exercice

### 1.1. Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2013, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n°2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n°2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

### 1.2. Principes, règles et méthodes comptables

#### 1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

#### 1.2.2. Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

#### 1.2.3. Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N		Exercice N-1		PRODUITS (Hors taxes)		Exercice N		Exercice N-1	
	Net	Net	Net	Net	Net	net	net	net	net	net
CHARGES D'EXPLOITATION :					PRODUITS D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises					Ventes de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					Production vendue (biens et services)					
Achats d'approvisionnement					Production stockée					
Variation de stock (approvisionnement)	24 178									
Autres charges externes					Subventions d'exploitation					
Impôts, taxes et versements assimilés					Autres produits					
Rémunération du personnel					Produits financiers					
Charges sociales										
Dotations aux amortissements										
Dotations aux provisions										
Autres charges										
Charges financières										
<b>TOTAL (I)</b>	<b>24 178</b>			<b>24 819</b>	<b>TOTAL (I)</b>				<b>24 039</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)					PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)					
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)										
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>24 478</b>			<b>24 819</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>				<b>24 090</b>	
BENEFICE OU PERTE										
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 701</b>			<b>24 090</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>24 090</b>	

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N			N-1	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net		PASSIF	
Actif Immobilisé :						
Immobilisations incorporelles					Capital	
- Fonds commercial					Écarts de réévaluation	
- Autres					Réserves :	
Immobilisations corporelles					- Réserve légale	
Immobilisations financières					- Réerves réglementées	
<b>TOTAL I</b>					- Autres	
Actif circulant :						
Stocks et en-cours (autres que marchandise)					Report à nouveau	
Marchandise					Résultat de l'exercice (déficit ou profit)	
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions réglementées	
Créditances :					<b>TOTAL I</b>	
Clients et comptes rattachés						
Autres					Provisions pour risques et charges (III)	
Valeurs mobilières de placement					Dettes	
Disponibilités (autres que caisse)	27 930		27 930		Emprunts et dettes assimilées	
Caisse					Avances et acomptes reçus sur commandes	
<b>TOTAL II</b>	27 930		27 930	22 737	Fournisseurs et comptes rattachés	
Charges constatées d'avance (IV)					Autres	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	27 930		27 930	25 737	<b>TOTAL III</b>	
						Produits constatés d'avance (IV)
						27 930
						<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>
						26 737

## 2. Informations relatives au bilan

### Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Autres financements	Néant
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>0 €</b>

### Dettes

Dettes	
Fournisseurs	2 579 €
<b>Total des dettes</b>	<b>2 579 €</b>

### Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Fonds syndicaux	Montant au 01/01/2017	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2017
Réserves Report à Nouveau Résultat 2017	23 128 €	2 223 €		
<b>Total des fonds syndicaux</b>	<b>23 128 €</b>			<b>25 352 €</b>

## 3 Informations relatives au compte de résultat

### Ressources annuelles

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a enregistré en comptabilité pour 25 011 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous :

Ressources courantes	
Cotisations (total perçu)	84 864 €
(-) Reversement au SCPVC	62 799 €
Subventions	1 257
Autres produits d'exploitation	1633 €
Produits financiers	56 €
<b>Total des ressources courantes</b>	<b>25 011 €</b>

### Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice 2017, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

## **Contributions en nature**

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 3,061 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de locaux de 40 m<sup>2</sup> et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.